

## COMMUNIQUE DE PRESSE

# Médias Suisses soutient le train de mesures du Conseil fédéral en faveur des médias, y compris l'aide aux médias en ligne

**Paudex, le 8 février 2021 – A la mi-février, la Commission des transports et des télécommunications du Conseil national (CTT-N) examinera à nouveau le train de mesures en faveur des médias (20.038). Ce projet du Conseil fédéral, déjà adopté par le Conseil des Etats en 2020, est non seulement fondamental, mais également urgent pour la branche de la presse écrite dont les recettes publicitaires ont connu un nouvel effondrement depuis le début de la crise sanitaire.**

Adopté par le Conseil fédéral en avril 2020, ce projet prévoit d'une part d'augmenter l'aide indirecte à la distribution postale des journaux (avec un amendement du Conseil des Etats incluant la distribution matinale et dominicale de ceux-ci). D'autre part, il prévoit une aide aux médias en ligne permettant d'accompagner la transformation numérique engagée par la branche. Enfin, le projet inclut un soutien aux institutions de formation et de formation continue, aux organismes d'autorégulation de la branche et aux agences de presse d'importance nationale.

### L'indispensable aide aux médias en ligne

Bien que les lecteurs continuent aujourd'hui de privilégier la version papier des journaux, la population s'informe de plus en plus à travers des offres en ligne, dont l'importance politique-démocratique croît. Pour les entreprises de presse, les ajustements structurels qu'engendre cette réalité représentent un défi majeur sur le plan économique. En effet, la transition numérique nécessite de lourds investissements ainsi qu'une profonde réorganisation du fonctionnement des rédactions. Par ailleurs, elle entraîne une baisse considérable des recettes publicitaires qui se déplacent vers les grandes plateformes internationales (GAFA).

L'aide prévue – limitée dans le temps – vise à atténuer les effets du processus d'ajustement structurel et permet d'accompagner efficacement la branche dans sa transformation numérique. Elle permet notamment :

- de récompenser la réussite entrepreneuriale (l'aide est accordée en fonction du chiffre d'affaires réalisé auprès du public par l'offre éditoriale en ligne) ;
- **de prendre en compte la taille du marché des régions linguistiques et d'accorder une aide plus importante aux offres de médias à orientation régionale ;**
- de garantir l'indépendance rédactionnelle (elle n'est pas liée à un mandat de prestations).

### Des mesures urgentes

La crise sanitaire que nous traversons depuis mars 2020 a provoqué un recul important de l'activité économique. La persistance de la pandémie associée à l'accélération brutale de la transformation du modèle économique de la presse écrite rend la situation de la plupart des titres de presse particulièrement critique. Ce qui nécessite que ce paquet de mesures équilibré, cohérent et pragmatique soit adopté et mis en œuvre le plus rapidement possible.

**Pour toutes ces raisons, Médias Suisses réitère aujourd'hui son soutien déterminé à l'ensemble des mesures proposées par le Conseil fédéral telles qu'amendées par le Conseil des Etats. Notre association pense particulièrement aux ajustements prévus visant à renforcer l'aide indirecte à la distribution postale et matinale, ainsi qu'à la mise en place d'un encouragement à la transition numérique.**

**Pour tous renseignements complémentaires :**

- Thierry Mauron, président de Médias Suisses, tél. +41 79 458 27 39
- Daniel Hammer, secrétaire général de Médias Suisses, tél. +41 78 813 31 10

*A propos de Médias Suisses :*

*Fondée en 1921, Médias Suisses a pour mission la défense des intérêts des éditeurs de presse écrite quotidienne ou périodique en Suisse romande. Son action a pour but de favoriser un environnement favorable au paysage médiatique d'aujourd'hui et de demain.*